

Volume 2, Numéro 11, Juin 2024



Revue du Laboratoire Africain de Démographie  
et des Dynamiques Spatiales

ISSN : 2707-0395

“  
*Mieux comprendre l'espace,*  
”

**Courriel:** [revuegeovision@gmail.com](mailto:revuegeovision@gmail.com)  
**Site web:** [www.revuegeovision.laboraddys.org](http://www.revuegeovision.laboraddys.org)  
**(+225) :** 07 07 06 91 71/ 01 03 51 07 52  
**WhatsApp :** +225 07 09 76 62 78

## INDEXATIONS



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Journal details : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23386>



<https://reseau-mirabel.info/revue/17310/Geovision>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/150985>

## **ADMINISTRATION DE LA REVUE**

**Directeur de publication** : Pr MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

**Rédacteur en chef** : Pr LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

**Rédacteur en chef adjoint** : Dr ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

## **SECRÉTARIAT DE RÉDACTION**

Dr DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr FOFANA Bakary, Géographe, Chercheur Indépendant

Dr ADOU Bosson Camille, Géographe, Enseignant-Chercheur, Université de Bondoukou (Côte d'Ivoire)

Dr TANOH Ané Landry, Géographe, Chercheur Indépendant

## **COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE**

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplicie, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Téléphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr (MC) SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ETTIEN Dadja Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

## INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

**1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :** 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

**2. Les illustrations :** les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

**3. Notes et références :** 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (D. MOUSSA, 2018, p. 10) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : D. MOUSSA (2018, p. 10).

**4. La bibliographie :** elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :

- *pour un article* : LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage* : HAUHOUOT Asseyo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses* : DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BÉCHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance*

*spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- Pour les documents électroniques : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : [http://www.ins.ci/n/documents/travail\\_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf](http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf), consulté le 12 avril 2019, 80 p.

## Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue GéoVision qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. GéoVision est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et paraît donc deux fois par an (en anglais et en français).

Bouaké, le 16 Septembre 2019

La rédaction

## AVERTISSEMENT

**Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue GéoVision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.**

## SOMMAIRE

ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU RÔLE DES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION D'ASSISTANCE MUTUELLE AU CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DE MÉDINA-COURA À KOUTIALA, <i>Yakouréoun Diarra</i> .....	10
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET URBANISATION DU LITTORAL DES COMMUNES DE DIEMBÉRING ET DE KAFOUNTINE (BASSE CASAMANCE/SÉNÉGAL) <i>Sadou BOCOUM</i> ....	27
CARTOGRAPHIE DES POLLUANTS ATMOSPHERIQUES PAR DES METHODES DE TELEDETECTION DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE YOPOUGON ABIDJAN-COTE D'IVOIRE, <i>Alda Juli Landry ARRA., Kouadio AFFIAN, Ahou Gisèle ALLANGBA</i> .....	42
CONTRAINTES ET PERSPECTIVES DU COMMERCE DES FEMMES DITES <i>YAN JIBIA-JIBIA</i> / REGION DE MARADI, <i>Assagaye AGAISSA<sup>1</sup>, Ali SALE<sup>2</sup>, Moussa MOUTARI<sup>3</sup></i> ,.....	55
LA VARIABILITÉ CLIMATIQUE, PERCEPTIONS ET STRATEGIES PAYSANNES D'ADAPTATION SUR LES RESSOURCES EN EAU EN LIEN AVEC LES ACTIVITES HUMAINES DANS LE SOUS-BASSIN VERSANT D'AMOUTCHOU AU SUD-OUEST DU TOGO, <i>Massama-Esso Séverin ANANGA ALI</i> .....	70
LES MÉNAGES RIVERAINS DE LA DÉCHARGE MUNICIPALE DE SAN-PEDRO (COTE D'IVOIRE) : ENTRE ENVIRONNEMENT POLLUE ET PRÉCARITÉ SANITAIRE <i>KOFFI Loukou Armand<sup>1</sup>, BLE Goh Patrice<sup>2</sup>, DIARRASSOUBA Bazoumana<sup>3</sup>, VEI KPAN NOEL<sup>4</sup></i> .....	88
ACTIVITÉ TOURISTIQUE ET DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DANS LA COMMUNE DE MAN (OUEST, CÔTE D'IVOIRE), <i>AOUA BOUA ANDRE<sup>1</sup>, DIOMANDE KARIDJA<sup>2</sup></i> .....	105
CONFLITS FONCIERS ET STRATÉGIES DE CONTRÔLE DE L'ESPACE : ÉTUDE DE CAS DES DÉPARTEMENTS DE BERMO ET DAKORO (RÉGION DE MARADI AU NIGER), <i><sup>1</sup>Habibou IBRAHIM, <sup>2</sup>MAMADOU KONE Mahaman Moustapha, <sup>3</sup>Marc MORMONT, <sup>4</sup>Pierre M STASSART, <sup>5</sup>Boubacar YAMBA</i> .....	121
L'APPROVISIONNEMENT AU GAZ BUTANE DANS LES QUARTIERS SOUS-INTÉGRÉS DE LIBREVILLE : LE CAS DU QUARTIER BAMBOUCHINE (6 <sup>e</sup> ARRONDISSEMENT), <i>Epiphane MOUVONDO</i> .....	131
RÔLES POTENTIELS DES INSTITUTIONS COUTUMIÈRES DANS LA GOUVERNANCE DU RANCH DE GIBIER DE NAZINGA : UNE NÉCESSITÉ POUR UNE GESTION DURABLE ET INCLUSIVE, <i>Boureima SAWADOGO*<sup>1</sup>, Amadou ZAN<sup>1</sup>, Joachim BONKOUNGOU<sup>2</sup></i> .....	146
LES INONDATIONS DANS LA BANLIEUE DE DAKAR : IMPACTS ET ADAPTATION DES POPULATIONS. L'EXEMPLE A KEUR MASSAR DANS LE QUARTIER AÏNOUMADY, <i>Mor FAYE</i> .....	153
CULTIVER EN VILLE AU SENEGAL ; ENTRE PRESSION DE L'URBANISATION ET CONTRIBUTION À L'ALIMENTATION DES CITADINS, <i>DIOUF Moctar</i> .....	166
POUR UNE THÉORIE STYLISTIQUE DE L'ÉNONCIATION, <i>Ernest AKPANGNI</i> .....	189

GESTION PARTICIPATIVE DE LA FORÊT COMMUNAUTAIRE DE MISSIRAH-KHOTHIARY, DÉPARTEMENT DE TAMBACOUNDA, RÉGION DE TAMBACOUNDA (SÉNÉGAL), <i>Corinne DJUGNY KITIO<sup>1</sup>, El Hadji SOW<sup>2</sup>, Roger NGOUFO<sup>1</sup> Ousseynou FAYE<sup>3</sup>, Boubou Aldiouma SY<sup>2</sup></i> .....	197
MOBILITÉ ET TRANSPORT URBAIN : LA VILLE DE OUAGADOUGOU À LA RECHERCHE DE LA FLUIDITÉ, <i>Houd KANAZOE</i> .....	211
PARTIES PRENANTES ET GÉOPOLITIQUE LOCALE : LES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LA VALORISATION DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL) AU GABON, <i>Antoine NDOYE<sup>1</sup>, Léandre Edgard NDJAMBOU<sup>2</sup>, Léonilde Chancia NYINGUEMA NDONG<sup>3</sup>, Jean-Bernard MOMBO<sup>4</sup></i> .....	221
L'AUTO-CONCEPTION ASSISTÉE PAR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : ENJEUX, DEFIS ET PERSPECTIVES POUR L'URBANISME ET L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, <i>Charbel YOUSSEF</i> .....	236
LES ESPACES PUBLICS RÉCRÉATIFS MARGINALISÉS DANS LES AMÉNAGEMENTS URBAINS DE POINTE-NOIRE (RÉPUBLIQUE DU CONGO) : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES, <i>Hilarion Bagel MIZHAIRE* &amp; Jean-Luc MOUTHOU#</i> .....	251
TOURISME ET DÉVELOPPEMENT LOCAL DANS LA COMMUNE DE FIMELA : LE CAS DU VILLAGE DE NDANGANE <i>Aliou Badou SARR<sup>1</sup>, Mamadou DIOMBÉRA<sup>2</sup></i> .....	267
DYNAMIQUE DU COUVERT VÉGÉTAL ET PÉNURIE ALIMENTAIRE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE FADIADOUGOU (NORD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) <i>BAMBA Ali, KOUME Kassi Joseph, AHOUSI N'Guessan Maxime, MOUSSA Diakité</i> .....	280
DÉCHETS MÉNAGERS ET IMPACTS SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT DANS LES QUARTIERS METEO ET MAMBA A BRAZZAVILLE (REPUBLIQUE DU CONGO) <i>BAKANAHONDA Syviney Franck Laurel</i> .....	291
IDENTIFICATION DES VILLAGES A RISQUE (IVR) : UNE METHODE GEOGRAPHIQUE UTILISEE POUR ATTEINDRE L'ELIMINATION DE LA TRYPANOSOMIASE HUMAINE AFRICAINE (THA) COMME PROBLEME DE SANTE PUBLIQUE EN COTE D'IVOIRE, <i>GUY PACOME ADINGRA ARISTIDE ADJOUA COLLETTE KOUAKOU, DEBORA KROUBA, ABOUBACAR OUATTARA, ANICET GABE, BAMORO COULIBALY, VINCENT DJOHAN, MATHURIN KOFFI, VINCENT JAMONNEAU, LINGUE KOUAKOU, DRAMANE KABA, CELESTIN HAUHOOT, FABRICE COURTIN</i> .....	302
CONTRAINTES A LA PRATIQUE DU MARAICHAGE DANS LA COMMUNE DU MANDE (MALI), <i>Sina COULIBALY<sup>1</sup>, Kounandy DIAKITE<sup>2</sup>, Sory Ibrahima FOFANA<sup>3</sup></i> .....	316
VARIABILITÉ CLIMATIQUE ET ACCÈS A L'EAU POTABLE DANS LA VILLE SUBSAHARIENNE DE BAMAKO AU MALI, <i>DIALLO Boubacar Amadou</i> .....	326
RÔLE DES ORGANISATIONS PAYSANNES DANS LA PRODUCTION DES SEMENCES AMÉLIORÉES DE RIZ DANS LA PROVINCE DE LA TANDJILE (TCHAD) <i>KELGUE Salomon<sup>1</sup>, DJANGRANG Man-na<sup>2</sup></i> .....	342
L'IMMIGRATION EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : COMPLÉMENT OU SUBSTITUT AUX TRAVAILLEURS NATIONAUX ? Une approche par les facteurs de production <i>KAKENDI Vital Francis</i> .....	353

## PARTIES PRENANTES ET GÉOPOLITIQUE LOCALE : LES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LA VALORISATION DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL) AU GABON

Antoine NDOYE<sup>1</sup>, Léandre Edgard NDJAMBOU<sup>2</sup>, Léonilde Chancia NYINGUEMA NDONG<sup>3</sup>, Jean-Bernard MOMBO<sup>4</sup>

<sup>1</sup>Doctorant Géographe, Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF), Université Omar Bongo, CERGEP, Libreville (Gabon) [antoinendoye@yahoo.fr](mailto:antoinendoye@yahoo.fr)

<sup>2</sup>Géographe, Enseignant-chercheur, Université Omar Bongo, CERGEP, Libreville (Gabon), [ndjambou\\_leandre@yahoo.fr](mailto:ndjambou_leandre@yahoo.fr)

<sup>3</sup>Géographe, Enseignante-chercheuse, Université Omar Bongo, CERGEP, Libreville (Gabon), [mimichancia@yahoo.fr](mailto:mimichancia@yahoo.fr) (Auteure correspondante).

<sup>4</sup>Géographe, Chercheur Associé, Université Omar Bongo, CERGEP, Libreville (Gabon) [jb.mombo@yahoo.fr](mailto:jb.mombo@yahoo.fr)

### Résumé :

En Afrique forestière, hormis les produits classiques issus de l'exploitation industrielle du bois, existent des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL). Ces produits forestiers non ligneux ont déjà été valorisés en Afrique de l'ouest depuis la fin de la décennie 90. Au Gabon, les PFNL s'inscrivent de mieux en mieux dans une exploitation artisanale suivant la même dynamique. Ainsi, en 2020, le pays a délivré son premier Certificat de Conformité Internationalement Reconnu (CCIR) du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques. A cet effet, cette réflexion porte sur les acteurs non étatiques et leurs rôles dans la valorisation des PFNL au Gabon. Cette valorisation est axée sur la recherche des niches socio-économiques. *Primo*, est présentée la démarche méthodologique ayant permis de collecter les données de l'étude. Celle-ci s'appuie sur la théorie des parties prenantes, et sur une approche de géopolitique locale, dont les principes et critères servent d'outils d'analyse. Deux types de données ont été prises en compte, à savoir : d'une part, celles primaires obtenues à partir de l'observation directe et, d'autre part, celles secondaires issues de la revue de littérature. *Secundo*, sont présentés et discutés les résultats. Ainsi, au Gabon, se dégagent deux grandes classes d'acteurs non étatiques avec leurs sous déclinaisons respectives. Les acteurs primaires sont directement liés à l'activité de valorisation des PFNL. A leurs côtés existent des acteurs secondaires, dont l'activité n'est pas directement rattachée à l'exploitation des ressources, mais plutôt à l'appui des premiers acteurs.

**Mots clés :** PFNL, Acteurs, Théorie des Parties Prenantes, Valorisation, Gabon.

### STAKEHOLDERS AND LOCAL GEOPOLITICS: NON-STATE ACTORS IN VALORIZATION NTFPS IN GABON

#### Abstract:

In forestry Africa, apart from classic products from industrial wood exploitation, there are non-timber forest products (NTFPs). These non-timber forest products have already been valued in West Africa since the end of the 1990s. In Gabon, NTFPs are becoming increasingly part of artisanal exploitation following the same dynamic. Thus, in 2020, the country issued its first Internationally Recognized Certificate of Conformity (CCIR) of the Nagoya Protocol on access to genetic resources. To this end,

this reflection focuses on non-state actors and their roles in the development of NTFPs in Gabon. This valorization is focused on the search for socio-economic niches. First, the methodological approach which made it possible to collect the data for the study is presented. This is based on the theory of stakeholders and local geopolitics, the principles and criteria of which serve as analysis tools. Two types of data were taken into account, namely: on the one hand, primary data obtained from direct observation and, on the other hand, secondary data from the literature review. Second, the results are presented and discussed. Thus, in Gabon, two large classes of non-state actors emerge with their respective sub-variations. The primary actors are directly linked to the NTFPs valorization activity. Alongside them there are secondary actors, whose activity is not directly linked to the exploitation of resources, but rather to supporting the primary actors.

**Keywords:** NTFP, Actors, Theory of Stakeholders, Valorization, Gabon.

## Introduction

La mise en valeur des PFNL dans les régions forestières en Afrique est une activité qui se pratique depuis de longues dates, eu égard aux nombreux bienfaits que ces produits apportent à la population aussi bien en milieu rural qu'en ville. A ce titre, le Cameroun et la République Démocratique du Congo font figure de proue au niveau de la sous-région Afrique centrale et pourraient servir de *benchmarking* à leurs voisins (le Congo, le Gabon et la Centrafrique). M. TCHATAT et O. NDOYE (2006, p. 29) affirment que « *Le Gabon, le Cameroun et la République Démocratique du Congo comptent respectivement 6 551, 8 260 et 11 000 espèces de plantes différentes* ».

Sur cette lancée de valorisation, la partie ouest du continent connaît des avancées significatives, avec le développement des systèmes de labélisation qui sont : soit endogènes, soit exogènes (par le biais de la collaboration) au détour des années 1990. A juste titre, des pays comme le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Tunisie, le Maroc et le Sénégal ont mis sur pied leur propres instruments de reconnaissance.

A l'échelle du Gabon, une association nationale en charge des questions d'écologie, Gabon Ecologie (2018, p.1) note que

« Le Gabon est un foyer de la biodiversité avec : 85% ou 22 millions d'hectares de forêts, 10.000 km<sup>2</sup> de plans d'eau, 700 espèces d'oiseaux, 98 espèces d'amphibiens, entre 95 et 160 espèces de reptiles, près de 10.000 espèces de plantes, plus de 400 essences forestières et 198 espèces différentes de mammifères ».

Ce qui en fait un territoire à Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) définis par la CITES (2010, p. 3, annexe PC17 doc.18- Rev.1) comme étant « *des biens d'origine biologique autres que le bois, dérivés des forêts, des autres terres boisées, et des arbres hors forêts* ».

A ce titre et s'inscrivant dans la logique impulsée par les autres nations détentrices de la ressource, le Gabon s'est résolu à inscrire ses PFNL dans une exploitation artisanale. Ainsi, en 2020, le pays a délivré son premier Certificat de Conformité Internationalement Reconnu (CCIR) du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques.

L'étude aborde l'examen de cette problématique sous les prismes de la géographie de l'environnement et de la géopolitique locale. L'intérêt est porté sur les parties prenantes hors de la sphère étatique, en mettant l'accent sur leur dynamisme et leur rôle structurant dans le fonctionnement de cette activité.

De prime abord, la théorie des parties prenantes propose une approche participative de la conception de la stratégie, en ce sens qu'elle prône l'intégration de l'ensemble des partenaires à la démarche. Ce qui justifie à ce titre, dans cette étude des acteurs de la filière PFNL de convoquer ladite théorie. Car tous forment un ensemble cohérent, qui ne peut être ni dissocié ni examiné isolément. R. E. FREEMAN (1984, p. 46) et D. CHABAULT (2011, p. 40) définissent une partie prenante comme « *tout groupe ou individu qui peut influencer ou être influencé par la réalisation des objectifs de la firme [de*

*l'organisation*]. Dans son sillage, M. EL ABOUBI et A. CORNET (2010, p. 277), proposent une définition large des parties prenantes en incluant tout individu ou groupe qui contribue, de manière délibérée ou non, à la création de valeur pour une firme, qui est son bénéficiaire ou qui partage ses risques. Ces intervenants sont soit bénéficiaires, soit partageant les risques liés à l'activité en question ; parfois, ils peuvent assumer les deux postures en termes de risque et de bénéfice.

La classification des parties prenantes varie d'un auteur à un autre, en fonction des critères retenus. M. EL ABOUBI et A. CORNET (2010, p. 278) distinguent des parties prenantes importantes, dites « primaires ou contractuelles », de celles qui sont qualifiées de « secondaires ou diffuses ». Cependant, le premier ne précise pas les indicateurs de classification dans l'une ou l'autre des catégories, laissant le libre arbitre à celui qui étudie la question, en fonction de son choix des principes ou critères essentiels pour la classification. Parallèlement, M. EL ABOUBI et A. CORNET (2010, p. 278) suggèrent une classification articulée autour de trois attributs : le pouvoir, la légitimité et l'urgence.

Dans le même sens, A. B. CAROLL (1989, p. 4) distingue :

« - Les « parties prenantes primaires » ou « contractuelles » qui concernent les agents organisationnels en relation directe et déterminée contractuellement, avec l'entreprise (ou encore qualifiées de « parties prenantes contractuelles »). Elles furent les premières à avoir été mises en évidence, fondant ainsi une conception partenariale au regard des relations tissées entre l'organisation et ses parties prenantes.

- Les « parties prenantes secondaires » ou « diffuses » qui regroupent les agents situés autour de l'organisation envers lesquels son action se trouve avoir un impact mais sans pour autant imposer un lien contractuel. Elles fondent une conception sociétale des relations entre l'organisation et son environnement. »

Dans une perspective d'essor socio-économique, il y a nécessité d'un renforcement de la théorie des parties prenantes dans le cas de la valorisation des PFNL par des acteurs non étatiques, en faisant appel à la géopolitique locale. L'intérêt d'une analyse de géopolitique locale réside dans la compréhension des dynamiques locales, des opportunités et des enjeux de développement durable. Outre l'identification des différents acteurs, cela passe par la nécessité de comprendre leurs différents intérêts et motivations par rapport à la valorisation des PFNL, de même que les bénéfices qu'ils en tirent. De plus, sont à mener une analyse des relations entre les différents acteurs et une identification des potentiels concurrence ou coopération, conflits ou synergies. De même, l'évaluation de l'influence et du pouvoir de chaque acteur permettra de savoir qui en a le plus dans la valorisation de PFNL, et qui a la capacité de faire évoluer la situation. A cela s'ajoute l'analyse des tendances et dynamiques actuelles, en vue de connaître l'évolution de la situation et les défis et opportunités y relatifs. Ainsi comment ces acteurs peuvent-ils être plus efficaces ? Au Gabon, entre les enjeux et les défis de la valorisation des PFNL par les acteurs non étatiques, la priorité dépend largement du contexte spécifique et des objectifs des différents acteurs impliqués. Les deux aspects sont intimement liés et doivent être abordés de manière intégrée pour une valorisation efficace des PFNL.

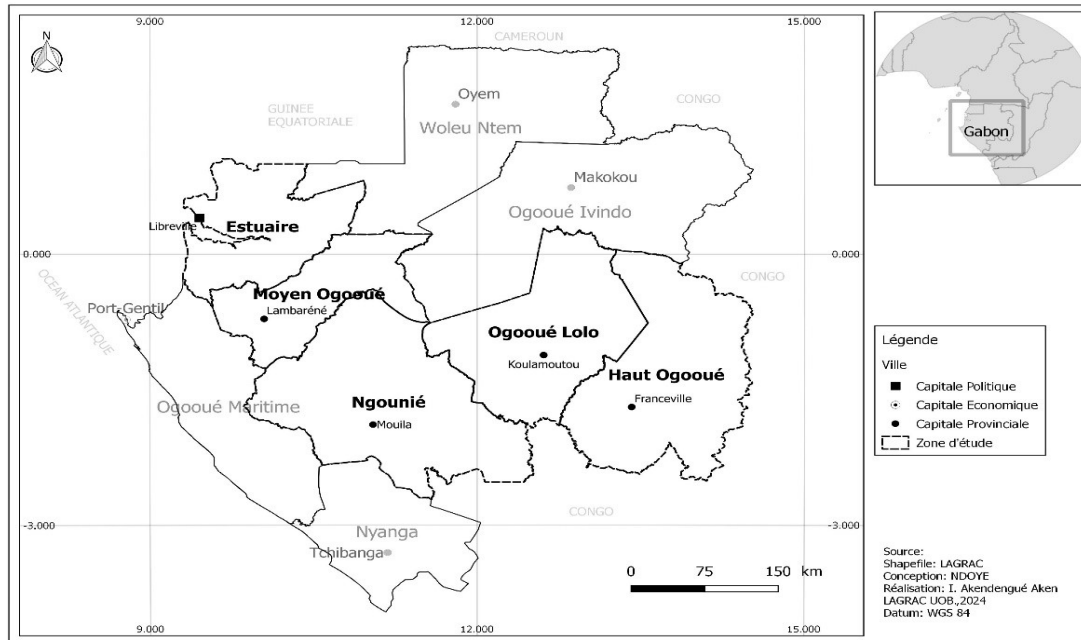
## 1. Matériel et méthodes

### 1.1. Présentation de la zone de l'étude

L'étude porte essentiellement sur 5 des 9 provinces du pays, soit une superficie de 138 952 km<sup>2</sup> sur 266 667 km<sup>2</sup>, soit la moitié du territoire gabonais, et sur une population de 1 382 378 personnes sur les 2 389 000 habitants. Ces provinces ont été choisies, parce qu'elles se sont révélées représentatives dans le cadre des investigations menées et relatives aux PFNL. Ainsi une attention particulière est portée sur les zones urbaines, celles-ci concentrant 87% de la population du pays, d'où l'un des plus élevés niveaux d'urbanisation d'Afrique ; la capitale Libreville ayant plus de 50 % des habitants (Banque mondiale, 2023). Cette réalité amène à avoir un regard particulier sur ce centre urbain, où se concentre l'ensemble des activités pratiquées par l'homme (l'économie, la culture, l'activité des PFNL, etc.). Libreville et ses environs constituent un échantillon assez représentatif des acteurs de la filière, au-delà des spécificités

locales. Ainsi, même si l'étude a porté sur cinq provinces (Figure 1, ci-après) d'où ont été collectées les données primaires et secondaires, une extrapolation est faite sur tout le Gabon.

**Figure 1 : Les régions des activités des PFNL étudiées au Gabon**



### 1.2. Méthodes, collecte et traitement des données

La collecte des données a été effectuée principalement par le biais d'observations directes sur le terrain. Ces observations ont conduit à l'enquête auprès de personnes ressources et à la consultation d'écrits en lien avec la question examinée. Pour ce qui est des données primaires nous avons procédé à des enquêtes semi-structurées, auprès de personnes concernées par la gestion des PFNL. En l'occurrence, il s'agit des chercheurs, des décideurs, des exploitants et Organisations Non Gouvernementales (ONG). Les données secondaires sur les PFNL ont pour provenance la documentation scientifique diverse. Ces données dites secondaires ont été collectées dans les bibliothèques de la place, les fonds documentaires auxquels nous avons eu accès, ainsi qu'à travers des moteurs de recherche comme *Google Scholar*, *Scinapse* ; *Sematic Scholar* sur internet. A côté, l'analyse a portée sur une diversité de documents (articles, mémoires, thèse, rapports d'étude, Code Forestier et textes réglementaires, ...).

L'étude a été menée à partir d'un échantillonnage aléatoire de 150 personnes disséminées à travers cinq provinces cibles. L'échantillonnage a été choisi sur la base de la présomption que les différents acteurs approchés joueraient un rôle à différents niveaux de la chaîne d'exploitation des PFNL. Il s'est agi d'un panel assez large allant de la collecte /prélèvement de la ressource en forêt à la consommation finale. Avec toutes ces personnes ressources, les données ont été collectées sur la base d'un questionnaire et d'un guide d'entretien semi-structurés et formels et des causeries libres dans des cadres parfois informels. Les données multi-sources recueillies ont fait l'objet d'un traitement par le biais de la recoupe et de la comparaison avec des données existantes au plan national et supranational, afin de réduire la marge d'erreurs.

Partant de la classification des parties prenantes, nous avons privilégié une approche croisée entre, d'une part, « le fonctionnel » et « l'institutionnel » et, d'autre part, « le structurel » et « le relationnel ». Par

ailleurs, N. GAMI et C. DOUMENGE (2006, p.48) ont proposé une classification détaillée des acteurs de la gestion forestière en Afrique centrale et occidentale répartie en six classes d'acteurs (politiques, de la gestion, de l'appui-conseil, de la recherche, de la formation et du financement). De même, ils distinguent, dans les « privés artisanaux » ou les filières privées organisées, trois types d'acteurs jouant un rôle important (N. GAMI et C. DOUMENGE, *op cit*: pp. 53-54): les commanditaires (des élites urbaines le plus souvent), les intermédiaires et transporteurs, et les producteurs (une grande diversité d'acteurs:

« Possesseurs de tronçonneuses et autres producteurs individuels de bois, charbonniers, chasseurs locaux ou étrangers aux terroirs, agricultrices, collecteurs de produits forestiers non ligneux (PFNL) y compris de plantes et d'animaux à des fins médico-magiques, etc. ».

Dans cet ensemble d'acteurs non étatiques, sont inclus les populations et ONG. Cette classification fait écho à l'étude gabonaise sur les PFNL conduite par L. NGUIMBI (2006 ; pp. 16 et 25). Dans la suite, toujours au plan national, A. G. MOULOUNGUI (2014 ; pp.153- 155) sert de référentiel.

## 2. Résultats et analyses

### 2.1. La typologie des acteurs non étatiques des PFNL

Les parties prenantes « primaires » renferment les exploitants, l'Etat et ses démembrements (qui sont exclus de notre étude, notre intérêt portant sur les acteurs non étatiques). Tandis que les parties prenantes « secondaires » sont incarnées par les ONG et autres groupes de pression. Les premières sont indispensables pour la survie de l'organisation ou de l'activité. Les secondes sont celles pour lesquelles maintenir la relation n'est pas perçu comme vital pour l'entreprise, dès lors que c'est l'activité ou l'objet qui donne vie à l'existence de ce groupe.

Dans la valorisation des produits forestiers non ligneux au Gabon, la typologie des acteurs non étatiques s'articule en deux sections. La première section porte sur la classe des exploitants, acteurs primaires, dans laquelle sont vus les producteurs-collecteurs-cueilleurs, les transformateurs (la transformation agroalimentaire, l'extraction d'huile végétale et la fabrication des enduits, et la phytothérapie), les commerçants (les collecteurs et les détaillants) et, enfin, les consommateurs. La seconde section traite des acteurs secondaires, c'est-à-dire le groupe de pression ou les autres acteurs, dans laquelle il y a les ONG, les transporteurs, les grossistes (l'Agence Nationale des Parcs Nationaux, (ANPN) ; la Fondation Sylvia Bongo Ondimba, (FSBO) ; et les indépendants). En résumé, la promotion et la valorisation des PFNL sont animées par le groupe des exploitants, le plus important car renfermant par exemple les tradipraticiens (les plus nombreux), et le groupe de pression.

#### 2.1.1. Les acteurs primaires : la classe des exploitants

La classe des acteurs primaires, ou exploitants, a une typologie complexe. Cependant, une distinction peut être faite entre les producteurs-collecteurs-cueilleurs, les transformateurs (les transformateurs utilisant des moyens artisanaux et, les transformateurs utilisant des moyens semi-industriels), les commerçants (les commerçants collecteurs, les grossistes/exportateurs, les commerçants détaillants) et les consommateurs

En premier lieu il y a les producteurs-collecteurs-cueilleurs : ils résident dans les zones rurales ou périurbaines et s'investissent dans la collecte des produits bruts. Il s'agit essentiellement des femmes, dont l'activité permet de couvrir les besoins de la consommation familiale. L'activité de cueillette des PFNL constitue un droit d'usage reconnu aux populations riveraines des formations forestières (Loi n°016/2001 du 31 décembre 2001 portant code forestier en République Gabonaise : chapitre VI).

En second lieu, les transformateurs : cette activité relative aux PFNL consiste en la transformation agroalimentaire, l'extraction d'huile végétale, la fabrication des enduits et la phytothérapie. La transformation agroalimentaire a trait, par exemple, à la fabrication du vin de palme, la production du miel, etc. L'extraction d'huile végétale et la fabrication des enduits concernent, par exemple, la production de l'huile ou du beurre de *moabi* (*Baillonella toxisperma*) ou d'*atanga* ou *safou* le fruit du

*safoutier (Dacryodes edulis)*. Le cas échéant, peut être aussi évoquée l'extraction des huiles essentielles, avec la maîtrise éventuelle de la technologie.

La phytothérapie a recours aux extraits de plantes et des principes actifs naturels, dans le but de guérir, soulager ou prévenir une maladie.

Pour la plupart, les femmes évoluent en groupement ou en association ; contrairement aux producteurs-cueilleurs, qui travaillent généralement de manière individuelle.

Les acteurs de l'activité de transformation des PFNL sont installés aussi bien dans les zones rurales que dans les centres urbains. Ici, le personnel est rémunéré à la tâche, et en fonction des entrées issues de la vente. A l'image de leurs collègues du segment de la production, les transformateurs demeurent très peu structurés. La concertation entre acteurs de la transformation est encore faible.

En troisième lieu, les commerçants collecteurs et détaillants : la distinction est faite entre deux sous-groupes avec une intensité d'activités tributaires du caractère saisonnier lié au cycle de production, pour ce qui est de la graine de *moabi*. Il y a, d'une part, les commerçants collecteurs et, d'autre part, les commerçants détaillants.

Les commerçants collecteurs (une notion faisant plus allusion aux facilitations mises en place par l'ANPN ou la FSBO) résident à Libreville. Leur organisation les amène à combiner plusieurs modes de collecte pour faire leur stock de PFNL ; notamment la coopérative en tant que centrale d'achats, l'achat direct auprès du producteur, ou l'intermédiaire servant de négociant.

Les commerçants détaillants sont des petits étalagistes, des boutiquiers ou des propriétaires ; ces derniers sont spécialisés dans la vente des PFNL transformés. A titre d'exemple, ils sont présents à Libreville aux quartiers Nzeng-Ayong, Akébé Ville et au centre-ville pour ce qui est du beurre de *moabi*. Certains sont eux-mêmes des producteurs. Ce segment est aussi marqué par le petit effectif des travailleurs en général réduit à moins de cinq personnes.

### **2.1.2. Les acteurs secondaires : le groupe de pression ou autres**

Le groupe de pression dispose de membres ayant la capacité d'influencer certaines pratiques à travers leur plaidoyer et leur professionnalisme. Il est constitué principalement des Organisations Non Gouvernementales (ONG), des intermédiaires de la chaîne de transport et des grossistes.

Au Gabon, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) de la conservation interviennent à différents niveaux dans la gestion des PFNL. A cet effet, celles focalisées sur les questions de conservation se préoccupent davantage des problématiques relatives à la gestion durable des ressources naturelles. A côté de celles dites internationales, des ONG nationales ont trouvé leur place pour mener aussi bien des activités de plaidoyer que celles de terrain. Cette présence remarquable leur a conféré un statut dans la gestion du secteur ; tels sont les cas pour Brainforest ou Croissance Saine Environnement, aux côtés des leaders mondiaux comme le Fonds Mondial pour la Nature (*World Wide Fund for Nature, WWF*), l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), la Société pour la Conservation de la Vie sauvage (*Wildlife Conservation Society, WCS*), etc.

Les ONG environnementales ont l'avantage de tirer la sonnette d'alarme sur les questions en lien avec la gestion des ressources naturelles. Elles peuvent favoriser et/ou contribuer à la mise en place des structures d'alerte sur les conditions d'exploitation et de commercialisation des produits. En effet, elles ont la capacité de déclencher le déclic nécessaire pour une prise en compte effective des PFNL en tant que produits forestiers à part entière. Elles sont en partie à l'origine de l'évolution des normes environnementales. Les ONG peuvent non seulement favoriser le lancement d'un véritable processus de gestion durable des PFNL, mais aussi assurer le suivi de celui-ci. Elles disposent d'un savoir-faire et savent apporter leur appui technique, aussi bien à l'administration qu'aux populations locales en matière d'exploitation.

Les populations locales demeurent au cœur de la problématique de l'exploitation et de la valorisation des PFNL. Car elles ont un accès direct à ces ressources ; un statut qui leur est conféré par leur proximité avec celles-ci et le droit d'usage coutumier admis par le Code Forestier gabonais. Cette proximité les conduit à être relativement dépendantes desdites ressources naturelles, eu égard aux nombreux apports

socioculturels et nutritifs. Celles-ci constituent une composante de l'environnement socio-économique de l'homme, et interviennent dans la vie des populations locales.

A la suite des ONG, on retrouve les transporteurs ou les intermédiaires de la chaîne de transport. Ces différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement constituent chacun un maillon indispensable, permettant *in fine* d'acheminer un produit jusqu'à son client. Le transport en constitue le dernier maillon de cette chaîne qui suit les étapes d'approvisionnement, de production et de stockage. Par conséquent, les acteurs du transport sont garants de la création et de la pérennisation de l'activité d'une entreprise.

Le respect des délais et la satisfaction de la clientèle sont des impératifs réels. Car, de plus en plus, les clients ont aujourd'hui de fortes exigences en termes de délais. Cela conduit les entreprises à chercher des transporteurs capables de travailler en « flux tendus » et d'assurer des livraisons en un temps record, sans compromis sur la qualité. Or, si un transporteur venait à perdre des marchandises ou à rallonger les délais, ceci peut s'avérer coûteux d'un point de vue financier, et avoir des répercussions sur la réputation de l'entreprise. Derniers maillons de la chaîne, les livreurs et/ou chauffeurs font aussi partie intégrante de la qualité du service délivré. Ainsi, le soin apporté lors de la manutention des colis, leur réactivité, leur amabilité à travers leur professionnalisme jouent un rôle crucial dans la satisfaction du client.

Le secteur du transport montre toute son importance dans la chaîne logistique. L'état des infrastructures routières affecte sévèrement le coût de la logistique. Au regard de cette réalité, n'est-ce pas ce surcoût qui conduit les exploitants des PFNL à s'organiser autrement ? Par exemple, pour eux, il s'agit de recourir à leurs propres moyens de locomotion ou bien à ceux des proches, afin de réduire les frais de transport de leur cargaison.

En outre le transport gabonais reste marqué par des insuffisances. L. E. NDJAMBOU (2008, p. 10) note que le réseau routier gabonais est fait à 94 % de voies non bitumées et que, malgré les importants investissements consentis de longue date, l'ampleur du réseau de pistes et de routes en latérite ou en terre est le trait marquant de celui-ci. Cette situation ne facilite pas le travail des transporteurs, en leur qualité d'acteurs à part entière de l'exploitation des PFNL au Gabon. Cette réalité vient renforcer la méfiance des revendeurs, qui sont hésitants à faire venir leur cargaison du lieu de production au lieu de vente ; car il se pose un réel problème d'assurance de la livraison dans les délais.

Parallèlement, nous relevons la vétusté du parc automobile roulant sur les routes. De même, les arrangements à la marge entre les propriétaires des camions et les techniciens en charge des documents administratifs favorisent la circulation des véhicules ne répondant plus aux normes (piteux état de la carrosserie, vieux moteur, etc.), avec une visite technique et une assurance en bonne et due forme.

Enfin interviennent les grossistes comme derniers acteurs secondaires. L'observation empirique permet d'affirmer qu'il n'existe pas de grossiste *stricto sensu*. Mais, trois expériences peuvent être relevées dans le cas du Gabon : celles de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), de la Fondation Sylvia Bongo Ondimba (FSBO) et des indépendants.

L'ANPN peut être considérée comme un grossiste. En effet, en vue de valoriser les activités annexes à la conservation, dans le cadre de l'écotourisme, l'ANPN s'est donnée pour objectif d'encadrer les peuples autochtones qui mettent en valeur la riche culture gabonaise et les savoirs-faires traditionnels. Ainsi, observe-t-on, chez les producteurs d'huile de *moabi*, une technique marketing ou de gestion de la qualité en vue de trouver les meilleures méthodes pour s'assurer un avantage concurrentiel (*benchmarking*).

L'objectif premier de l'ANPN est d'aider à la structuration et/ou à la formalisation des organisations villageoises valorisant l'huile de *moabi*. Cette collaboration de proximité a été initiée avec les populations riveraines des parcs nationaux de Waka, dans la province de la Ngounié, et de la Lopé, sur sa façade avec celle de l'Ogooué Lolo. Ainsi, l'agence procède aux achats groupés de la production de l'huile de *moabi* auprès des communautés locales, et transporte les cargaisons à Libreville pour les écouler.

A la différence de l'ANPN, la FSBO a formé les associations de femmes qui s'adonnent à l'exploitation de l'huile de *moabi*. Ces formations ont visé l'amélioration des techniques de fabrication de l'huile, en mettant en avant les bonnes pratiques, par exemple de séchage et de pressoir des noix,

ainsi que le conditionnement du produit. La FSBO, d'une part, leur a servi d'espace de rencontre entre acteurs de la filière et, d'autre part, a facilité certains contacts entre producteurs et acheteurs ; quitte à ces derniers d'entretenir cette relation d'affaires et/ou de marché. Ladite fondation a permis de créer un marché, qui est avant tout un lieu de retrouvailles entre vendeurs et acheteurs.

L'expérience des indépendants est la dernière des trois précitées. Dans une moindre mesure, l'autre fait qualifié d'une démarche de grossiste est le travail par lequel un producteur ou un fournisseur s'autorise à livrer plusieurs de ses clients au même moment. L'idée est d'éviter plusieurs allers-retours entre les clients. Mais, au préalable, le soin est pris pour séparer et personnaliser les commandes, en fonction des spécifications de chaque demandeur. Cette démarche a été fortement soutenue par plusieurs commerçantes de la résine d'okoumé (*Aucoumea klaineana*, arbre de la famille des Burséracées), lors d'une enquête en 2022 au « marché aux plantes » du quartier Petit Paris à Libreville. L'objectif premier étant d'alléger les coûts de transports, dans son ensemble cette démarche présente un énorme avantage pour les clients localisés géographiquement dans la même zone.

## 2.2. L'implication des acteurs

Notre classification des acteurs, d'une part, met en évidence la diversité des rôles et des niveaux d'implication dans le processus. D'autre part, elle comptabilise sept opérateurs dans la filière valorisation des PFNL au Gabon avec, respectivement, du début du processus à la fin (Tableau 2, ci-après) :

- le groupe 1 - Les exploitants :

- Collecteurs : ils sont responsables de la collecte des PFNL dans la forêt.
- Transformateurs : ils transforment les PFNL bruts en produits finis.

- le groupe 2 - Les intermédiaires :

- Transporteurs : ils assurent le transport des PFNL des sites de collecte aux marchés.
- Grossistes : ils achètent en grande quantité les PFNL pour les revendre aux détaillants.
- Revendeurs : ils achètent les PFNL des grossistes pour les revendre aux consommateurs.
- ONG de Conseil et Assistance : elles fournissent des conseils et une assistance aux autres acteurs de la filière.

- le groupe 3 - Les consommateurs :

- Consommateurs : ils sont les utilisateurs finaux des PFNL.

**Tableau 2 : La typologie des acteurs de la valorisation des PFNL au Gabon**

Acteurs		Niveau d'implication	Degré d'implication	Regroupement par proximité d'activités	Formation de grand groupe
Collecteur		Début du processus (1 <sup>er</sup> )	Forte	Exploitants	Groupe n° 1
Transformateur		2 <sup>ème</sup>	Forte		
Transporteur		3 <sup>ème</sup>	Moyen	Intermédiaires	Groupe n° 2
Grossiste		4 <sup>ème</sup>	Faible		
Revendeur		5 <sup>ème</sup>	Modéré		
ONG	Conseil	Amont	Modéré		
	Assistance	Aval	Forte		
Consommateur		Fin du processus (7 <sup>ème</sup> )	Très forte	Consommateurs	Groupe n° 3

Source : D'après les données de terrain (2021-2022).

L'ensemble de tous ces acteurs qui travaillent à la chaîne, bien que de manière non structurée et formalisée, forme un réseau. Cela permet d'accroître la plus-value, en ce sens que les parties prenantes ont cette capacité de partager des ressources permettant ainsi de faire des économies d'échelle. A côté, il y a le principe qui veut qu'à chaque étape de la transformation, l'incorporation de nouveaux intrants fait augmenter la valeur du bien en production. A ce niveau, le degré d'influence de chaque acteur va être proportionnel à la qualité de son savoir-faire en la matière et à son d'implication.

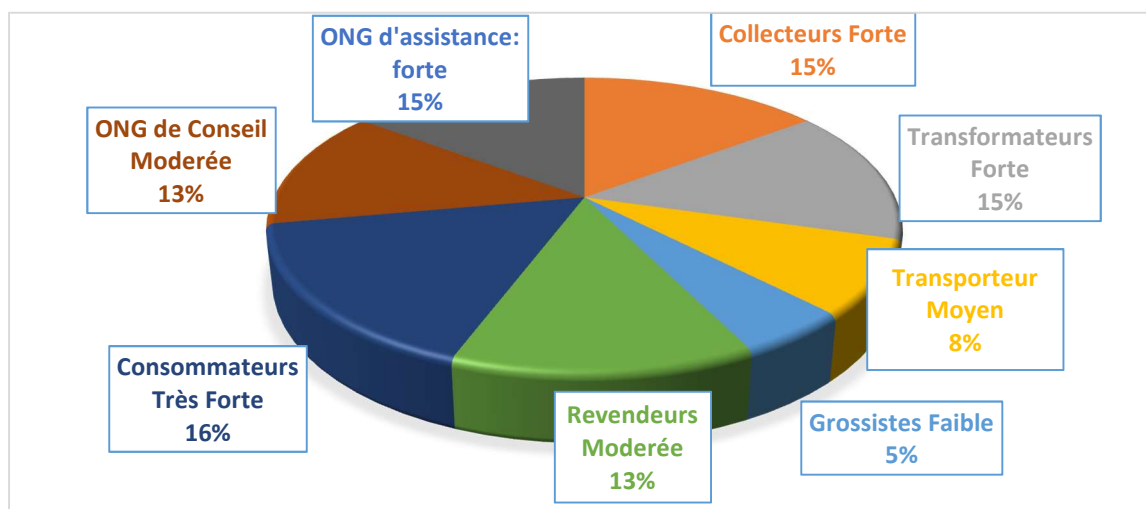
Finalement, quel rôle jouent les acteurs non étatiques dans cette valorisation des PFNL au Gabon ? Chaque groupe a un niveau d'implication différent dans le processus, allant de faible à très forte. Cette classification souligne l'importance de chaque acteur dans la filière de valorisation des PFNL, et la nécessité d'une coordination efficace entre eux pour assurer la durabilité de la filière. Une quotation a permis d'illustrer le ressenti des acteurs calqués sur le degré d'implication de chacun des groupes (Tableau 3 et Graphique 1, ci-après).

**Tableau 3 : La quotation du degré d'implication des acteurs de la filière Pfnl au Gabon**  
1.

Acteurs	Degré d'implication	Quotation sur 10
Collecteurs	Forte	9
Transformateurs	Forte	9
Transporteurs	Moyen	5
Grossistes	Faible	3
Revendeurs	Modéré	8
ONG de Conseil	Modéré	8
ONG d'Assistance technique	Forte	9
Consommateurs	Très Forte	10

Source : D'après les données de terrain (2022).

**Graphique 1 : Le degré d'implication des acteurs de la filière PFNL au Gabon**



Source : D'après les données de terrain (2022).

L'analyse du Graphique 1 relatif au degré d'implication permet de formuler quelques observations. L'effacement du transporteur et du grossiste se justifie en partie par le fait que les rôles joués par ces deux segments d'activités sont souvent occultés et/ou usurpés par les autres acteurs de la filière que sont les collecteurs, les transformateurs, les revendeurs ou bien les consommateurs eux-mêmes. En réalité, les rôles de transporteur et grossiste peuvent être aléatoires du fait de l'intrusion des autres acteurs. Cette posture peut s'inscrire dans une démarche visant à réaliser des économies d'échelles sur le transport, au détriment des transporteurs et grossistes.

Par ailleurs, la moyenne ou la forte implication des ONG reste tributaire de leur positionnement en tant que « conseil ou assistant » ; le premier se contentant de donner des orientations, tandis que le

second apporte des concours en termes de formation ou de facilitation voire même de financement. L'intervention des ONG se situe à plusieurs niveaux de la chaîne de valorisation.

Sur le marché, les grossistes sont quasiment inexistantes, dès lors que l'activité des PFNL reste quasi informelle dans la grande majorité des cas. En effet, généralement, les gens découvrent les activités de valorisation des produits des terroirs lors des « journées portes ouvertes », ou des « expositions-ventes » dédiées aux activités autour des ressources de la forêt, ou des activités génératrices de revenus (AGR).

Parallèlement, le coût assez élevé des produits constitue déjà un critère pour conditionner le comportement du client vis-à-vis du fournisseur. Pour exemple, un pot de 500 ml de beurre de *moabi* coûte en moyenne 15000 francs CFA. Or avec juste 1000 francs CFA, une personne peut s'offrir un lait corporel ; une réalité qui vient occulter les nombreux avantages de ces produits bio. De fait, le consommateur peut se rendre directement chez le producteur, afin d'éviter le surcoût lié à l'intervention du transporteur et du grossiste dans la chaîne d'approvisionnement.

Il y a lieu de relever que la très forte implication des consommateurs découle du fait que ce sont eux qui déterminent la demande des PFNL ; demande à laquelle le binôme producteur/ transformateur ne fait que répondre par l'offre. De fait, ils sont à même de prescrire ou d'imposer subtilement leurs critères, sur la base du principe qui veut que le client soit considéré comme un roi ; car c'est lui qui crée la demande.

Enfin, l'attention peut être focalisée sur un croisement de grille de lecture entre le « fonctionnel » qui tient compte, d'une part, de la place des acteurs dans cette gestion et, d'autre part, le « structurel » qui correspond au degré de structuration des uns et des autres. Nous faisons allusion aux fonctions de collecteur des PFNL et à celles de transformateur ; tous les deux réalisent relativement la même chose à des degrés différents, surtout si on s'inscrit dans la dynamique d'une entreprise « unipersonnelle ». Il est difficile ici de dissocier le fournisseur de la matière première du producteur, dès lors que cette même personne assure les deux tâches pour le compte de l'entreprise.

### 3. Discussion

#### 3.1. De la catégorisation des acteurs

Alors que 8 catégories d'acteurs, pouvant être classés en deux grands groupes (primaires, secondaires), ont été identifiées au Gabon, L. NGUIMBI (2006, p. 13) répertorie les trois groupes d'acteurs suivants dans la gestion des PFNL : *primo*, les communautés villageoises, opérant dans la cueillette, la récolte, la chasse et la vente des PFNL ; *secundo*, les communautés urbaines, renfermant les « commerçants » des PFNL, donc le secteur privé ; *tertio*, les institutions « publiques (Ministères, Centres et Institutions de recherche) ou privées (Sociétés d'exploitation forestière, exploitation agricole et horticole, Société transformatrice de PFNL dont les unités de restauration). » Les communautés villageoises et les communautés urbaines sont consommatrices et acheteuses des produits. Au niveau sous-régional de l'Afrique centrale, P. NGOME-TATA et *al.* (2006, p. 15) recensent cinq catégories d'acteurs : les communautés villageoises, les communautés urbaines, les institutions, les communes et les élus.

E. LOUBELO (2012, p. 81) distingue : d'une part, les acteurs institutionnels et, d'autre part, les acteurs socio-économiques dits non étatiques. Les acteurs non étatiques sont un groupe composé de : producteurs (collecteurs), vendeurs (commerçants) et consommateurs. Toute la filière PFNL est dynamisée par eux, malgré leurs mécanismes de fonctionnement quasi informels. Ainsi, à juste titre, M. EL ABOUBI et A. CORNET (2010, p. 278) retiennent deux principaux groupes d'une classification reposant sur deux axes : « l'implication organisationnelle » et « l'implication sociale ». Or à l'opposé, N. GAMI et C. DOUMENGE (2006, p. 5) proposent six grands groupes repartis tel que suit : les acteurs de la politique, de la formation, de la recherche, de la gestion, du financement et de l'appui-conseil. Cette démarche se veut plus détaillée, avec des acteurs jouant plusieurs rôles à différents niveaux de la

filière. Cependant, vu sous ce prisme, certains acteurs pouvaient être regroupés dans une même classe, en se focalisant sur la proximité de leur activité.

### 3.2. Une approche croisée des parties prenantes

Le manque de légitimité et de représentativité est au cœur du débat public actuel sur les ONG. Certains gouvernements sont frileux dans leur acceptation des voix autres que celles des autorités administratives et politiques. Pour ces derniers, l'Etat est constitué des trois éléments que sont : un territoire, une population et un pouvoir politique. Et, en sa qualité de troisième élément constitutif de la nation, les gouvernants remettent parfois en question la légitimité et la représentativité des ONG. Le Tableau 1 de synthèse, ci-après, permet de cerner les différents critères retenus par les modélisateurs de la théorie des parties prenantes.

**Tableau 1 : Les caractéristiques des parties prenantes**

<b>Approche</b>	<b>Idée principale</b>	<b>Auteurs/source</b>
Relationnelle	Les parties prenantes ont une relation avec l'activité.	Rhenman et Stymne, 1965; Freeman et Reed, 1983; Freeman, 1984.
Contractuelle	Les parties prenantes ont une posture contractuelle en lien avec l'activité	Cornelle et Shapiro, 1987.
Légitime	Les parties prenantes sont perçues comme légitimes au sein de l'activité ; le lien peut être sous la forme d'une relation contractuelle ou non.	Donaldson et Preston, 1995.
Juridique	Les parties prenantes ont des droits ou des intérêts vis- à- vis de l'activité.	Freeman et Evan, 1990 ; Hill et Jones, 1992 ; Clarkson ,1995.
Contributive	Les parties prenantes apportent une contribution à l'organisation de l'activité ; la forme de la contribution reste variable.	Clarkson ,1995; Wickc, Gilbert et Freeman, 1995.
Attributaire	Les parties prenantes ont certains attributs tels que le pouvoir, la légitimité et l'urgence.	Mitchell et <i>al.</i> , 1997.
Engagée	Les parties prenantes ont un engagement sociétal ou organisationnel.	Girard et Sobczak, 2010.
Institutionnelle et fonctionnelle	Les parties prenantes incarnent une Institution participant à la structuration de l'activité.	Nguimbi, 2006 ; Loubelo, 2012 ; Mouloungui, 2014.
Structurelle et relationnelle	Les parties prenantes permettent de bien structurer le fonctionnement entre les différents acteurs.	Nguimbi, 2006 ; Loubelo, 2012 ; Mouloungui, 2014.
Organisationnelle et sociale	Les parties prenantes sont impliquées dans l'organisation de l'activité à n'importe quel niveau social.	Clarkson,1995 ; Girard et Sobczak, 2010 ; Loubelo, 2012.

**Source** : Tableau de Manal EL ABBOUBI et Annie CORNET (2010 : 277) modifié.

NB : Dans ce tableau, les auteurs cités par M. EL ABBOUBI et A. CORNET (*op. cit.*) ne figurent dans les références bibliographiques qu'en cas de convocation dans l'article.

### 3.2.1. De la représentativité et de la légitimité des ONG

La représentativité désigne la qualité et/ou la capacité d'une personne ou d'un collectif à incarner les valeurs et /ou défendre les intérêts d'un ensemble d'individus ou d'un projet au sens large. Elle renvoie donc à la qualité d'une personne bénéficiant d'une certaine forme de reconnaissance sociale, qui se distingue d'autres formes de mérite. Elle fait référence à la légitimité qu'un individu ou un groupe tire des considérations objectives, factuelles ; comme le fait d'avoir été élu, d'appartenir à une corporation, à une entité étatique dotée de l'autorité morale et physique ou investie de la puissance publique. L'élection est entendue ici comme un processus légal, réglementaire, s'appuyant sur le droit, selon M. JACQUEMAIN (2001, pp.13-14) et L. VIEL (2017, p. 99) et qui y voient une légitimité par le biais de la « cité civique ». Selon ce dernier, la « cité civique » est régie par le principe supérieur commun qu'est la représentativité (être officiel ou représentatif), le fait que l'on parle au nom d'un collectif, pour une collectivité entière (M. JACQUEMAIN, *idem*).

### 3.2.2. Les capacités légales

Les capacités légales permettent de désigner un ensemble d'acteurs au sein d'une population ne disposant pas forcément de l'atout de la représentativité ; mais plutôt de capacités légales qui leur confèrent une légitimité dans le projet. Il peut s'agir des parties prenantes disposant de titres légaux ou de droits. Tel est le cas pour l'Etat et ses démembrements, des parties prenantes protégées par des règles juridico-administratives, nous indiquent L. BOLTANSKI et L. THEVENOT (1991, pp. 231-241 ; cités par L. VIEL, 2017, p. 217). Généralement, au-delà de la distanciation qu'il y a avec la capacité légale, les élus et/ou les représentants des groupements disposent des deux atouts concomitants. Etant considérée comme une garantie de la représentativité de ces acteurs, l'élection leur permet d'acquérir un titre.

### 3.2.3. L'expertise et/ou la compétence

Ici, les acteurs vont bénéficier de la légitimité de personnes efficaces et performantes, qui disposent de la capacité à répondre à un quelconque besoin formulé dans le cadre d'un projet, en l'occurrence la mise en valeur des PFNL. Ici, sont identifiés les professionnels, les experts, les spécialistes, les responsables, les opérateurs et, aussi, les ONG. Il s'agit de tous ceux ayant une qualification professionnelle liée à leur capacité et à leur activité. Dans ce type de légitimité, nous proposons d'inclure les savoirs et les savoir-faire utiles au projet, correspondant à la *cité industrielle* de L. BOLTANSKI et L. THEVENOT que M. JACQUEMAIN (2001, p. 14) désigne sous le vocable « des méthodes » ; c'est-à-dire une expertise avérée qui couvre des compétences très variées, comme celles des ONG.

### 3.3. Les enjeux de la valorisation des PFNL

Les enjeux représentent les objectifs à atteindre. Dans le cadre de la valorisation des PFNL par les acteurs non étatiques, les enjeux géopolitiques nécessitent une gestion attentive et une coopération entre les différents acteurs impliqués. De prime abord, évoquons le commerce transfrontalier. En effet, les PFNL sont fréquemment impliqués à travers les circuits commerciaux essentiellement informels, notamment le commerce transfrontalier (L. NGUIMBI, 2006, pp. 22-24). Cela peut être une source de tensions interétatiques réelles ou supposées.

Ensuite, enjeu majeur pour la souveraineté des états, la gestion des ressources naturelles peut influencer les relations entre les acteurs de différente taille (les communautés locales, le Gouvernement et les entreprises privées ou les multinationales), qui se doivent de maintenir un juste équilibre entre l'exploitation rationnelle et l'augmentation de la production (B. LOYER, 2019, p. 99). De même, dans une moindre mesure, il y a une plus-value socio-économique en termes de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FAO, 2024, p. 1).

Enfin, longtemps, les PFNL ont été considérés comme de la simple subsistance villageoise. De plus en plus J. BLASER et al. (2021, p. 10) note que « La gestion des PFNL est souvent considérée comme une alternative à la gestion du bois (...) la plupart n'ont qu'une importance locale, mais certains ont d'importants marchés nationaux et internationaux. » (« *NTFP management is often considered an alternative to timber management (...) most are only locally important, but some have significant national and international markets* »). Le fait d'assister de plus en plus à une utilisation de ces produits démontre un changement de paradigme pouvant influencer l'évolution des modes de vie et des structures sociales (G. LESCUYER, 2010, p. 17 ; F. CHARBONNIER, 2016, p. 1 ; C. NCHOUTPOUEN, 2016, p. 7 ; COMIFAC, 2019, p. 3 ; M. VUNDA, 2021, p. 175).

### 3.4. Les perspectives des PFNL au Gabon

Quelles peuvent être les perspectives pour l'avenir de l'exploitation des PFNL au Gabon ? Au regard des nombreuses applications qui gravitent autour des PFNL sur les plans du cosmétique, de la santé, de l'alimentation, de la chimie verte... on peut présager d'un avenir prometteur pour ces derniers. D'après L. NGUIMBI (2006, pp. 22-24) et la Directrice nationale des PFNL (L'Union, 2016), les principaux défis à relever pour une meilleure valorisation des PFNL sont : la mobilisation des ressources, la formation et le renforcement des capacités, la recherche et le développement, le plaidoyer et le lobbying, la création de réseaux et de partenariats, la promotion de la diversité culturelle et du savoir-faire traditionnel, la sensibilisation et l'éducation.

Toutefois, sans moyens de transport performants, qu'ils soient routiers, aériens ou maritimes, il est donc impossible pour une entreprise de se fournir en matières premières et « d'atteindre ses clients finaux », rappelle M. OULD SALEM (2020, p. 1). Les difficultés liées aux transports se répercutent sur le prix de la marchandise à l'arrivée, au point où un opérateur international du transport routier n'hésite pas à dire qu'au sud du Sahara : « *Un produit valant 100 dollars à Abidjan coûtera 140 dollars une fois transporté à Niamey. Cela revient plus cher d'acheminer un conteneur du Niger au Togo que de Singapour à Lomé* » (M. OULD SALEM, 2020, p. 1). Il écrit aussi que « ... au Gabon, le réseau principal n'est en bon état qu'à 10 % » (M. OULD SALEM, 2020, p. 1). La dégradation du matériel roulant trouve son origine en partie dans la qualité de l'infrastructure routière (L. E. NDJAMBOU, 2008, p. 14).

Les acteurs impliqués dans la valorisation des PFNL peuvent jouer un rôle crucial en mobilisant des ressources financières et techniques, pour soutenir l'exploitation et la valorisation de ces produits. Ils peuvent également offrir des formations, et renforcer les capacités des communautés locales et des groupes de production pour une gestion durable de ces produits forestiers.

En outre, ces acteurs peuvent mener des recherches pour mieux comprendre la ressource et les marchés, et développer des technologies et des méthodes d'exploitation plus efficaces. Ils peuvent également faire pression sur les gouvernements, pour qu'ils renforcent le cadre juridique et mettent en place des politiques favorables à la valorisation des PFNL.

Ils peuvent aider à créer des réseaux et des partenariats entre les différents acteurs impliqués dans la valorisation des PFNL, favorisant ainsi la coopération et la coordination. Ils peuvent également aider à promouvoir le savoir-faire traditionnel et la diversité culturelle dans la gestion des PFNL. Les PFNL peuvent contribuer à l'autonomisation des groupes de femmes puisque la transformation reste une activité essentiellement dédiée aux femmes, même si la présence des hommes est notable, précise le Réseau des Femmes Africaines pour la Gestion Communautaire des Forêts (2014, p. 3).

Enfin, ils peuvent sensibiliser le public à l'importance des PFNL, et éduquer les communautés locales sur les meilleures pratiques de gestion. Toutes ces actions combinées peuvent aider à relever les défis associés à la valorisation des PFNL, et à maximiser leur potentiel pour le développement socio-économique local.

En effet, le retour à la consommation des produits du terroir, qui sont généralement issus d'une agriculture biologique et jouissent d'une forte charge culturelle, engendre un regain d'intérêt au bénéfice

desdits produits. Dans le cadre agro-alimentaire par exemple, de plus en plus il y a recours aux graisses végétales ; or, il se trouve que certains PFNL en constituent des réserves naturelles.

Sur un autre aspect, le devenir des PFNL questionne le rapport de ces produits à la recherche en ce sens que le promoteur économique et le scientifique n'ont pas la même perception. Le premier se place dans le court terme, car voulant jouir immédiatement de son retour sur l'investissement ; tandis que le second s'inscrit sur le long terme. Dans le même temps, le développement de la filière se fait demandeur d'une formation de plus en plus pointilleuse, afin d'être en phase avec l'évolution du secteur et la mise à disposition des produits plus élaborés et variés.

## Conclusion

La théorie des parties prenantes, complétée par une analyse géopolitique locale, a permis, d'une part, d'identifier et de classer les acteurs de la filière des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) et, d'autre part, de comprendre les enjeux de la gestion de cette filière au Gabon. Cette approche a permis de distinguer deux principaux groupes d'acteurs : les acteurs primaires, ayant un lien direct avec l'activité, et les acteurs secondaires, soutenant les activités des acteurs primaires. Cette classification, qui distingue les parties prenantes primaires et secondaires, permet une meilleure compréhension de la dynamique de la filière des PFNL au Gabon. Elle met en valeur la légitimité et l'importance des différents acteurs, tout en mettant à contribution l'analyse géopolitique locale. Cette approche holistique prend en compte tous les aspects de l'écosystème de la filière, y compris les aspects sociaux, économiques et environnementaux. Elle met en évidence la nécessité d'une coordination et d'une coopération efficaces, pour assurer la durabilité de la filière des PFNL.

## Références bibliographiques

- BLASER Jürgen. FRIZZO Juliana. and NORGROV Lindsay. 2021, *Not only timber: the potential for managing non-timber forest products in tropical production forests—a comprehensive literature review*. ITTO Technical Series No. 50. International Tropical Timber Organization (ITTO), Yokohama, Japan, and Precious Forests Foundation, Zürich, Switzerland. 83 p.
- BOLTANSKI Luc et THEVENOT Laurent, 1991, *De la justification : les économies de grandeur*, Gallimard, 496 p.
- CAROLL Archie B., 1989, *Business and Society: Ethics and Stakeholder Management*. South-Western Publishing Company, Cincinnati, 1989 ; 653 p.
- CHABAULT Denis, 2011, « L'apport de la théorie des parties prenantes à la gouvernance des pôles de compétitivité », *Vie & sciences de l'entreprise*, 2011/1 (n° 187), pp. 39-57.
- CHARBONNIER Fernanda, 2016, *L'importance des produits forestiers non ligneux (PFNL) au Gabon*. CITES, 2010, PC17 Doc.18 (Rev. 1), *Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. Dix-septième session du Comité pour les plantes*, Genève (Suisse), 15–19 avril 2008 ; révisé en novembre 2010; 3p.  
<https://cites.org/sites/default/files/fra/com/pc/17/F-PC17-18.pdf>
- COMIFAC, 2019, *Guide de gestion collaborative des aires protégées transfrontalières dans le cadre de la valorisation des PFNL*, Série politique, n°13, 84 p.
- EL ABBOUBI Manal, CORNET Annie, 2010, « L'implication des parties prenantes comme un processus de construction sociale. Analyse à partir de la théorie de l'acteur-réseau ». *Revue Management & Avenir*, 2010/ 3 (n° 33), pp. 275-297.
- FAO, 2024, *La contribution des produits forestiers non ligneux (PFNL) à la sécurité alimentaire et nutritionnelle* : <https://www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/879707/>
- FREEMAN Robert Edward, 1984, *Strategic Management: A Stakeholder Approach*. Pitman Series in Business and Public Policy, 276 p.

- GABON ECOLOGIE, 2018, *GABON ECOLOGIE: Le Gabon, berceau de la biodiversité mondiale*, 1 p. <https://gabonecolohie.asso-web.com/155+gabon-ecologie-le-gabon-berceau-de-la-biodiversite-mondiale.html>
- GAMI Norbert et DOUMENGE Charles, 2006, Les acteurs du secteur forêt-environnement. In : « *Les forêts du Bassin du Congo. Etat des forêts 2006* », Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), Libreville, Gabon : pp. 48-62.
- JACQUEMAIN Marc, 2001, *Les cités et les mondes : le modèle de la justification chez Boltanski et Thevenot*, Université de Liège/Département des Sciences Sociales, 28 p.
- L'Union, 2016, *Projet 4 P/ Stratégie nationale sur les pfnl : une vision plus large*. <https://www.union.sonapresse.com/gabon-economie/projet-4-p-strategie-nationale-sur-les-pfnl-une-vision-plus-large-14352>
- LESCUYER Guillaume, 2010, « Importance économique des produits forestiers non ligneux dans quelques villages du Sud-Cameroun », *Bois et Forêts des Tropiques*, 2, 304, pp. 15-24.
- LOUBELO Enoch, 2012, *Impact des produits forestiers non ligneux (PFNL) sur l'économie des ménages et la sécurité alimentaire : cas de la République du Congo*, Thèse de doctorat en Economie et finances, Université de Rennes 2, 2012. 231 p.
- LOYER Barbara, 2019, *Géopolitique, Méthodes et concepts*, collection Cursus, Armand Colin, 224 p.
- MOULOUNGUI Armel Gildas, 2014, *Gouvernance des ressources forestières au Gabon : acteurs et enjeux*, thèse de doctorat en géographie/aménagement/environnement, Université d'Orléans, 510 p.
- NCHOUTPOUEN Chouaïbou, 2016, *Importance et acquis des pfnl en Afrique centrale*. COMIFAC (atelier pfnl en marge de la réunion pfbc, Kigali) 32 p.
- NDJAMBOU Léandre Edgard, 2008. « Les réseaux de transport terrestres au Gabon. Bilan et perspectives », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, Revue de géographie de Bordeaux, n° 241/242, pp. 209-236.
- NGOME-TATA Precillia, NGUIMBI Léon, KIMPOUNI Victor et MAÏDOU H. M., 2006, *Synthèse Sous Régionale de l'Etude sur la gestion durable des PFNL au Cameroun, au Congo, au Gabon, et en République Centrafricaine*. Projet (CFC /ITTO/68FT PPD19/01 REV 1 (I)). IUCN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), Yaoundé Cameroun ; 33 p.
- NGUIMBI Léon, 2006. *Etude sur la gestion durable des PFNL au Gabon (cfc /itto/68ft ppd19/01 rev 1 (i))*, ITTO, UICN, CFC ; Projet (CFC /ITTO/68FT PPD19/01 REV 1 (I)), UICN, Yaoundé Cameroun. Août 2006, Libreville-Gabon, 45 p.
- [https://www.itto.int/files/itto\\_project\\_db\\_input/2725/Technical/PPD-19-01-R2-I-Rapport-Final-PFNL-Gabon-Nguimbi.pdf](https://www.itto.int/files/itto_project_db_input/2725/Technical/PPD-19-01-R2-I-Rapport-Final-PFNL-Gabon-Nguimbi.pdf)
- OULD SALEM Mohamed, 2020, « Afrique-Transport routier des marchandises : un casse-tête pour les logisticiens », *AFRIMAG, Magazine de l'économie panafricaine* (dossier du mois), 26 mars 2020 in <https://afrimag.net/afrique-transport-routier-des-marchandises-un-casse-tete-pour-les-logisticiens/>
- TCHATAT Mathurin et NDOYE Ousseynou, 2006, « Étude des produits forestiers non ligneux d'Afrique centrale : réalités et perspectives », *Bois et Forêts des Tropiques*, 2006, n° 289 (3).
- VIEL Laurent, 2017, *La légitimité des parties prenantes dans l'aménagement des villes. Éthique de la conduite des projets urbains*, Thèse de doctorat en Aménagement, Université de Montréal, 333 p.
- VUNDA Mayawa, 2021, *La valorisation des ressources forestières en Afrique centrale : état des lieux et perspectives de développement à partir des produits forestiers non ligneux (PFNL) en Angola, au Cameroun, au Congo, au Gabon et en République Démocratique du Congo*. Thèse de doctorat, Géographie. Université Clermont Auvergne, 2021. 359 p.